

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 DECEMBRE 2024 A 20H30**

**Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal**

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération convention de mutualisation de moyens humains entre la commune de SAINT GENIES DE COMOLAS et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien
- III. Délibération adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion du Gard
- IV. Délibération participation « Santé » dans le cadre d'une procédure de labellisation
- V. Délibération contrat d'assurance contre les risques statutaires
- VI. Délibération adhésion au service « Protection des données » du Centre de Gestion du Gard et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)
- VII. Délibération adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion du Gard
- VIII. Délibération Décision modificative N 02/2024
- IX. Délibération engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2025
- X. Délibération création d'emplois d'agents recenseurs
- XI. Informations décisions du Maire
- XII. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS,  
Le 06/12/2024

Le Maire,  
Olivier JOUVE

